

Paris, le 31.10.18 004812 CM

—  
*Le Ministre*  
—

France Stratégie

Courrier arrivé le : 5/11/18

N° : 222

Monsieur le Commissaire général,

L'égalité entre les femmes et les hommes est la grande cause du quinquennat. C'est un vaste chantier qui appelle un plan d'action à la fois à l'échelle nationale et internationale.

Ainsi, en complément de la stratégie nationale portée par le comité interministériel à l'égalité entre les femmes et les hommes, j'ai présenté le 8 mars dernier la « Stratégie internationale de la France pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2018-2022 » du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères. Il est, en effet, important de mettre en cohérence notre politique nationale avec nos politiques d'aide au développement ainsi que notre action extérieure.

Des actions fortes ont déjà été engagées, mais pour mener à bien ce plan gouvernemental, l'implication des entreprises est nécessaire afin de, non seulement parvenir à l'égalité réelle en France, mais aussi d'exporter au-delà de nos frontières notre culture de l'égalité femmes-hommes et d'améliorer la situation des femmes partout dans le monde.

En conséquence, un des objectifs énoncés par cette troisième stratégie est de renforcer les liens avec le secteur privé pour lutter contre les inégalités entre les femmes et les hommes. Le monde de l'entreprise doit, en effet, combattre ces inégalités. L'égalité professionnelle, notamment salariale, mais aussi la lutte contre les violences sexuelles et sexistes au travail, la mixité des emplois, et la conciliation entre la vie personnelle et professionnelle sont autant d'enjeux qui requièrent l'implication des entreprises, qu'elles opèrent sur le territoire français ou à l'étranger.

Nos entreprises sont fortes et implantées aux quatre coins de la planète. Elles font partie des acteurs incontournables pour transmettre et diffuser l'égalité femmes-hommes, et pour permettre l'autonomisation économique et sociale des femmes, à travers leurs politiques de responsabilité sociale et environnementale. Or, si la question du respect des droits de l'Homme en entreprise, dans son ensemble, est désormais bien appréhendée et a fait l'objet d'un plan national d'action français publié le 27 avril 2017, le thème du genre n'a pas été jusque-là pris en considération de manière spécifique.

.../...

Monsieur Gilles de Margerie  
Commissaire général de France Stratégie  
20, avenue de Ségur  
TSA 90725  
75334 PARIS CEDEX 07

C'est la raison pour laquelle je me tourne vers votre institution. La Plateforme RSE, plateforme nationale d'actions globales pour la responsabilité sociétale des entreprises, dont France Stratégie assure le secrétariat général, est composée de représentants des employeurs, des salariés, de la société civile, de la recherche et des institutions publiques. Considérant son caractère multipartite et son mandat, elle apparaît comme l'instance la plus appropriée pour fournir une expertise sur ces questions.

Je sollicite donc l'élaboration par la Plateforme RSE d'un diagnostic, identifiant notamment les bonnes pratiques, et de recommandations pour mobiliser les entreprises françaises actives à l'international en faveur l'égalité entre les femmes et les hommes, dans le cadre de leurs démarches de responsabilité sociétale.

Il conviendra de se pencher sur les enjeux liés à ce thème, en relation avec l'activité des entreprises françaises à l'international, et notamment :

- l'impact de l'internationalisation des activités des entreprises sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes qu'elles salarient,
- l'impact des activités des entreprises sur l'égalité entre les femmes et les hommes habitant le territoire où elles les exercent.

Je souhaite que l'avis de la Plateforme RSE me soit présenté courant 2019.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Commissaire général, l'expression de mes sentiments les meilleurs

*JY Le Drian*

Jean-Yvès LE DRIAN